

L'an deux mil vingt le vingt-cinq mai, Nous, Marie-Christine PINARD, Maire de SAINT HÉLEN, certifions avoir convoqué ce jour, dans la forme et les délais légaux, le conseil municipal pour le 28 mai 2020.

COMPTE-RENDU RÉUNION DU 28 MAI 2020

Le vingt-huit mai deux mil vingt, à 20 h 30, les membres du conseil municipal de SAINT HÉLEN se sont réunis dans la salle polyvalente sur convocation qui leur a été adressée par Madame Le Maire.

Présents : Mmes Marie-Christine PINARD – Solène SAMSON – Aurore PAU-Laurence GABORIT – Evelyne GUÉRY – Monique MOREAU - Martine BUGEAUD – Gwénaëlle MARTIN - MM. Jean-Michel JOURDAN – Elie CHATTON – Maël FELIN-Serge RIVIÈRE – Olivier BOIXIÈRE – Pascal BOURSICOT – Olivier TRÉHEL

Secrétaire de séance : Mr Olivier BOIXIERE

1/ Désignation des conseillers délégués

Rattachés à Olivier BOIXIERE, 1^{er} adjoint

- . Jean-Michel JOURDAN : mobilité, agriculture (15 voix POUR)
- . Olivier TREHEL : urbanisme, entretien bâtiments, patrimoine (15 voix POUR)

Rattachés à Solène SAMSON, 2^{ème} adjoint

- . Laurence GABORIT : relations avec les écoles, périscolaires, enfance (15 voix POUR)
- . Aurore PAU : communication, associations (15 voix POUR)

Rattachés à Maël FELIN, 3^{ème} adjoint

- . Elie CHATTON : SIVOM, villages (15 voix POUR)
- . Serge RIVIERE : voirie, suivi des travaux (entreprises) (12 voix POUR 3 CONTRE)

2/ Indemnités de fonction

A l'unanimité, les membres du conseil municipal décident de fixer le montant des indemnités comme suit :

Maire : 35.70% de l'indice brut 1027

Adjoint : 57.10% de l'indemnité autorisée (19.8% de l'indice 1027)

Conseiller délégué : 33.10% de l'indemnité autorisée pour un adjoint

3/ Commissions communales

Commission finances

Personnel communal

- . Marie Christine PINARD
- . Olivier BOIXIERE
- . Jean-Michel JOURDAN
- . Solène SAMSON
- . Olivier TREHEL
- . Martine BUGEAUD
- . Pascal BOURSICOT

Commission urbanisme

Entretien bâtiments

- . Marie-Christine PINARD
- . Olivier BOIXIERE
- . Elie CHATTON
- . Maël FELIN
- . Serge RIVIERE
- . Olivier TREHEL
- . Martine BUGEAUD
- . Pascal BOURSICOT

Commission Appel d'Offres

- . Titulaires : Marie-Christine PINARD, Olivier TREHEL, Serge RIVIERE, Pascal BOURSICOT
- . Suppléants : Jean-Michel JOURDAN, Maël FELIN, Evelyne GUERY, Martine BUGEAUD

Commission scolaire

- . Marie-Christine PINARD
- . Laurence GABORIT
- . Monique MOREAU
- . Aurore PAU
- . Solène SAMSON
- . Martine BUGEAUD
- . Gwénaëlle MARTIN

CCAS

- . Marie-Christine PINARD
- . Laurence GABORIT
- . Monique MOREAU
- . Aurore PAU
- . Solène SAMSON
- . Gwénaëlle MARTIN

Commission voirie

- . Marie-Christine PINARD
- . Maël FELIN
- . Serge RIVIERE
- . Elie CHATTON
- . Olivier TREHEL
- . Evelyne GUERY
- . Pascal BOURSICOT
- . Martine BUGEAUD

Commission de contrôle des listes électorales

- . Elie CHATTON
- . Monique MOREAU
- . Serge RIVIERE
- . Martine BUGEAUD
- . Pascal BOURSICOT

Correspondant Défense : Serge RIVIERE

CNAS : Aurore PAU

Mission Locale : Maël FELIN

Correspondant sécurité routière : Olivier TREHEL

Syndicat Départemental d'Énergie : Marie-Christine PINARD (Titulaire)
Jean-Michel JOURDAN (suppléant)

Commission communication

Associations

- . Marie-Christine PINARD
- . Jean-Michel JOURDAN
- . Laurence GABORIT
- . Evelyne GUERY
- . Monique MOREAU
- . Aurore PAU
- . Solène SAMSON
- . Gwénaëlle MARTIN

Conseil d'Ecole

- . Solène SAMSON
- . Laurence GABORIT

Commission SIVOM

- . Marie-Christine PINARD
- . Elie CHATTON
- . Serge RIVIERE
- . Martine BUGEAUD

4/ Label Ecoles Numériques

Madame le Maire présente à l'assemblée le nouvel appel à projets « Label écoles numériques » émis par l'Etat. L'objectif est de soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales. La subvention de l'Etat couvre 50% de la dépense engagée pour chaque école et est plafonnée à 7 000 € pour chacune d'entre elles. Pour être éligible, la dépense engagée pour chaque école devra s'élever a minima à 3 000 €.

Compte tenu de ces données, le conseil municipal, à l'unanimité décide d'apporter son soutien à ce projet en inscrivant la somme de 5 500 € à chacune des 2 écoles de notre commune

Lu et approuvé
Madame le Maire,
Marie-Christine PINARD